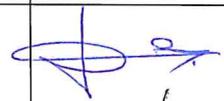


Bordereau de présence de la réunion du tirage au sort du mardi 25 octobre 2022 à 15h30

CAPD de Haute-Corse

Rectorat –Salle Pierre Dumontet

Nom de l'organisation syndicale ou de la fédération	Nom du délégué ou de son représentant	Prénom	Fonction	Emargement
FO n°4	BEVERACCI	Laurent	Enseignant	
FSU - SNUIPP n°2	ROJINI	LENA	Enseignant	
UNSA -SE -UNSA n°5	POLI	Jeannine	chiffre Dien	
SNALC n°3	BARBOLASI	Lucian	président Académique	
STC n°1	excusé			



ELECTION A LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
DEPARTEMENTALE UNIQUE
COMMUNE AUX CORPS
DES INSTITUTEURS ET DES PROFESSEURS DES ECOLES

HAUTE - CORSE

Elections Professionnelles 2022

5 Titulaires - 5 Suppléants

Liste présentée par le

SINDICATU DI I **T**RAVAGLIADORI **C**CORSI

CORPS DES INSTITUTEURS ET DES PROFESSEURS DES ECOLES

		NOM	PRENOM	Fonction ou Spécialité	AFFECTATION
1	Mme	JULIEN	Jeanne	Adj. CI. Elé. LCC	EE Bilingue, Defendini, Bastia
2	M.	PAOLANTONACCI	Pierre-Paul	Adj. CI. Mat. LCC	EM Moriani Plage, San-Nicolau
3	M.	BARBONI	Maxime	Adj. CI. Elé. LCC	EE D. Loviconi, Calvi
4	Mme	COSTA	Andrée	Adj. CI. Elé. LCC	EE Furiani
5	Mme	MASUCCI	Léa	Tit. Remp. Brig.	IEN Circo, Bastia, Cap, Nebbiu
6	Mme	GRAZIANI	Lelia-Maria	Tit. Remp. Brig.	IEN Folelli, Plaine Orientale
7	Mme	DOMINICI	Julie	Direction	EM Bilingue, Ghisunaccia
8	Mme	SANTELLI	Caroline	Direction	EE Rutali
9	Mme	MARRUCHI	Sophie	Adj. CI. Elé. LCC	EE Revincu, Borgu
10	Mme	MASSIANI	Angelina	Adj. CI. Elé. LCC	EE Bilingue Ponte Novu

La liste comporte 8 Femmes et 2 Hommes



SINDICATU DI I TRAVAGLIADORI CORSI

**LIBERAZIONE SUCIALE
LIBERAZIONE NAZIUNALE**

Imm. Le Mozart - Finosello
Tél : 04 95 22 05 94
Av. Mal Lyautey - BP 583
20186 AIACCIU Cedex 2
e-mail : stc.ajaccio@wanadoo.fr

Maison des Syndicats
Tél : 04 95 31 25 15
Rue du Castagnu
Fax : 04 95 32 58 21
20200 BASTIA
e-mail : stc.bastia@wanadoo.fr

APPEL DU STC EDUCATION À TOUT LE PERSONNEL ENSEIGNANT DU 1^{er} DEGRE DE L'ACADEMIE DE CORSE

I – LA DEFENSE DES INTERETS MATERIELS ET MORaux DE TOUS LES ENSEIGNANTS : le STC Education toujours présent

Comme ils l'ont toujours fait, avec la même implication et la même réactivité, les représentants du Personnel du STC Education vous défendront, vous soutiendront, vous accompagneront dans les audiences face à l'autorité hiérarchique (IEN, DASEN, Recteur, Ministre) et se mobiliseront au quotidien pour faire valoir vos droits et pour revaloriser le métier statutairement et financièrement.

II – LE PARITARISME ET LA JUSTICE SOCIALE : Une adaptation législative pour la Corse

Avec la loi relative à la transformation de la fonction publique d'août 2019, c'est tout un pan de la justice sociale qui a volé en éclat dans l'Education Nationale. Les syndicats sont mis hors-jeu de tout contrôle dans le cadre des commissions consultatives. Plus aucun contrôle sur les déroulements de carrière et sur le mouvement du Personnel. Les représentants du Personnel n'ont plus de documents préparatoires : comment intervenir sur les erreurs de barème ? L'opacité règne depuis 2019 et la politique des Lignes Directrices de Gestion (la LDG) est une mascarade de démocratie. La loi relative à la transformation de la Fonction Publique relègue le syndicalisme en France au rang de gadget. Les syndicats nationaux se sont-ils vraiment battus pour éviter cela ?

Cette nouvelle situation crée à la fois une incompréhension de la part de tous les personnels de l'Education nationale, et a instauré un climat de suspicion.

LE SYNDICALISME CORSE NE PEUT SE RESOUDRE À L'ACCEPTER

Il faut revenir au paritarisme, en finir avec les pleins pouvoirs de l'administration et retrouver une certaine transparence. Le STC (Syndicat des Travailleurs Corses) va proposer une adaptation législative et le retour du paritarisme dans l'Académie de Corse dans le cadre des discussions entre Paris et la Corse sur l'avenir institutionnel de la Corse. Par cette initiative, la Corse peut demain permettre l'abrogation définitive de cette loi qui dévalorise le syndicalisme en France.

LE SYNDICALISME CORSE LE VEUT, LE SYNDICALISME CORSE LE PEUT

III – LA LANGUE CORSE DANS LE PREMIER DEGRE : en janvier 2023, rien ne sera plus comme avant !

Dès le mois de janvier 2023, le STC Education va provoquer l'ouverture de véritables négociations avec le Ministère sur l'ensemble de la problématique de l'enseignement de la langue corse. Le pack de revendications élaboré par le STC Education s'inscrit dans le droit fil de la démocratisation de l'accès à la langue corse et la préparation de la voie de la coofficialisation sur le volet éducatif. Rien ne sera épargné : les déclinaisons techniques, les aspects juridiques (propositions dans le cadre de la prochaine révision constitutionnelle), la nouvelle Convention Etat-CDC, les voies de concours et les contenus des épreuves, les maquettes de formation initiale MEEF, le renforcement des moyens du GPDF 1^{er} degré, le retour à l'appel à candidature des écoles immersives, le dispositif de formation linguistique des ATSEM, la valorisation indemnitaire de l'enseignement de la langue corse, l'effectivité de cet enseignement, le retrait immédiat de la lettre de cadrage rectorale actuelle et une nouvelle mouture en adéquation avec les nouveaux dispositifs du 1^{er} degré, ...).

IV – LA FORMATION : Sanctuarisation de moyens de remplacement pour l'E AFC dans le premier degré

L'Ecole Académique de la Formation Continue (E AFC) mise en place à cette rentrée n'a prévu aucun moyen de remplacement pour l'exécution des formations dans le premier degré : ce dispositif dans la partie consacrée au présentiel sur le temps de classe est donc voué à un échec programmé dans le 1^{er} degré. Le STC Education va demander au Ministère la mise à disposition de 10 ETP sanctuarisés à cet effet pour l'Académie de Corse. Une nation qui ne met pas pleinement la formation au cœur de son système éducatif condamne inéluctablement l'avenir de ses enfants.

**Aidez le syndicalisme corse à rétablir tout un pan de justice sociale et de démocratie
dans l'administration de notre système éducatif**

Aidez le syndicalisme corse à valoriser le métier d'enseignant en Corse

**Du 1^{er} au 8 décembre, légitimez notre combat syndical :
Votez et faites voter STC EDUCATION aux CAPD, CSA et CSAM**



SINDICATU DI I TRAVAGLIADORI CORSI

**LIBERAZIONE SUCIALE
LIBERAZIONE NAZIUNALE**

Imm. Le Mozart - Finosello
Tél : 04 95 22 05 94
Av. Mal Lyautey - BP 583
20186 AIACCIU Cedex 2
e-mail : stc.ajaccio@wanadoo.fr

Maison des Syndicats
Tél : 04 95 31 25 15
Rue du Castagnu
Fax : 04 95 32 58 21
20200 BASTIA
e-mail : stc.bastia@wanadoo.fr

CHJAMA DI U STC EDUCAZIONE À TUTTU U PARSUNALE INSIGNANTE DI U 1^{mu} GRADU DI L'ACCADEMIA DI CORSICA

I – A DIFESA DI L'INTARESSI MATERIALE È MURALI DI TUTTI L'INSGNANTI : u STC Educazione sempre presente

Cum'elli anu sempre fatta, incù u stessu impegnu è a stessa reattività, i raprisintanti di u Parsunale di u STC Educazione v'anu da difende, v'anu da sustene, v'anu da accumpagnà per l'audienze di pettu à l'auturità ierarchica (IEN, DASEN, Rettore, Ministru) è s'anu da mubilizà ogni ghjornu per fà valè i vostri diritti è rivalurizà u mistieru à u nivellu statutariu è finanziariu.

II – U PARITARISIMU È A GHJUSTIZIA SUCIALE : Un'adattamento legislativa per a Corsica

Incù a lege relativa à a trasformazione di a funzione pubblica d'aostu 2019, hè un bellu pezzu di a ghjustizia sociala è di demucrazia ind'è l'Educazione Naziunale chì hè statu lampatu à u mare. I sindacati si ritrovanu à l'infora di un qualunque cuntrollu ind'è e cumissione consultative. Più mancu un minimu cuntrollu ind'è i sbucinami di e carriere è in u movimentu di u Parsunale. I raprisintanti di u parsunale ùn anu più documenti preparatorii : cumu vulariate tandu intervene per impedisce i sbagli di i baremi ? L'amministrazione cumbriculeghja sola in u bughju di i so scagni dapoì 2019 è a pulitica di e Linie Direttrice di Gestione (a famosa LDG) face di a demucrazia una bella carnalata. Issa situazione nova ùn pò esse capita da u parsunale di l'Educazione naziunale è d'altronde, ogni decisione di prumuzione o d'affettazione duvuta suspetta. Una rialità : i sindacati naziunali ùn si sò imbattuti mancu stampa pè impedisce quessa.

U SINDICALISIMU CORSU ÙN LA PÒ ACCITTÀ

Ci vole à vultà à u paritarisimu, è fà la finita incù issa gestione ceca di l'amministrazione è ritruvà a strada di a trasparenza. U STC (Sindacatu di i Travagliadori Corsi) hà da prupone un'adattamento legislativa è u riturnu di u paritarisimu ind'è l'Accademia di Corsica ind'è u quattu di e discussioni trà Parigi è a Corsica pè ciò chì tocca à l'avvene istituzionale di a Corsica. A Corsica pò, è deve esse à l'iniziu di l'abbrugazione di issa lege di a trasformazione di a Funzione Pubblica chì svalurizeghja u sindacalisimu.

U SINDICALISIMU CORSU A VOLE FÀ, U SINDICALISIMU CORSU A PÒ FÀ

III – A LINGUA CORSA IND'È U PRIMU GRADU : di ghjennaghju 2023, più nunda ùn serà cum'è prima !

À parte si da u mese di ghjennaghju 2023, u STC Educazione hà da pruvucà l'apertura di negoziazione in veru incù u Ministeru pè ciò chì tocca à l'inseme di a problematica di l'insignamentu di a lingua corsa. U cartulare di e rivendicazioni elaborate dapoì parechji mesi da u STC Educazione si piazza in u solcu di a democratizzazione di l'accessu à a lingua corsa è l'appuntu di a strada di a cuufficializzazione ind'è a dimensione educativa. Nunda serà schisatu : i muntami tecnici, l'aspetti ghjuridichi (pruposte pè a prossima revisione custituzionale), a Convenzione nova trà u Statu è a CDC, e sfarente vie di cuncorsu è i cuntinuti di e prove, e macchette di furmazione iniziale MEEF, u rinforzu di i mezi di u GPDF 1^{mu} gradu, u riturnu di a chjama a candidatura di e scole immersive, u dispositivu di furmazione linguistica di l'ATSEM, a valorizzazione indennitaria di l'insignamentu di a lingua corsa, l'effettività di issu insegnamentu, u ritiru di a lettera quattu retturale di marzu 2022 è l'elaborazione di una versione nova in adeguazione cù i dispositivi novi di u primu gradu, ...)

IV – A FURMAZIONE : santuarizzazione di mezi di rimpiazzamenti per l'EAFC ind'è u 1^{mu} gradu

A scola Accademica di Furmazione Cuntinua (EAFC) messe in piazza à issa rientrata 2022, ùn hà privistu nisun mezu di rimpiazzamentu per l'esecuzione di e furmazione ind'è u primu gradu : issu dispositivu ind'è a so dimensione prisenziale in u mentru di u tempu di scola hè dunque cundannatu per avvanzu ind'è u primu gradu. U STC Educazione hà da dumandà à u Ministeru a messa à dispusizione di 10 ETP santuarizati per quessa in l'Accademia di Corsica. Una nazione chì ùn mette micca a furmazione à u centru di u so sistema educativu cundanna l'avvene di i so figlioli.

**Aiò collegghi, aiutate à a mossa, chì ci guida sempre u spiritu di l'emancipazione sociale
è di a demucrazia ind'è l'amministrazione di u nostru sistema educativu**

Aiutate u sindacalisimu corsu à valorizà u mistieru d'insignante in Corsica

**Da u 1^{mu} à l'8 di dicembre, purtate u nostru cumbattu :
Vutate è fate vutà STC EDUCAZIONE à a CAPD, à u CSA è à u CSAM**



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

Élection à la commission administrative paritaire départementale unique commune aux corps
des instituteurs et professeurs des écoles de la Haute-Corse

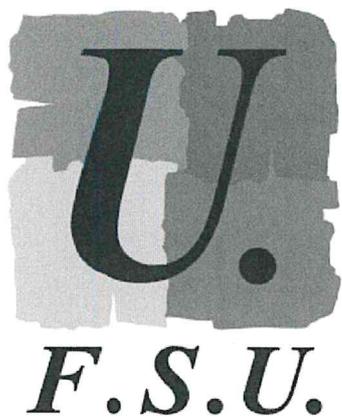
Liste présentée par le SNUipp-FSU

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC (Fédération Syndicale Unitaire)

5 TITULAIRES + 5 SUPPLÉANTS

8 FEMMES / 2 HOMMES

1	M.	MINEO	Fabien	Adjoint	École mat. Crocetta Lucciana - Lucciana
2	Mme	GRIMALDI	Catherine	Adjointe	École prim. Charles Andrei Bastia - Bastia
3	Mme	MICAELLI	Santa	Adjointe	École élém. Bastia Calloni Bilingue Lcc - Bastia
4	Mme	ZAMMATARO	Sabrina	Adjointe	École élém. Crocetta Lucciana - Lucciana
5	Mme	GIOVANNONI	Eloïse	Adjointe	École élém. Crocetta Lucciana - Lucciana
6	Mme	GIROLAMI	Delphine	Adjointe	École élém. Jt Desanti Bilingue Lcc Bastia - Bastia
7	Mme	RIU	Florence	Directrice	École élém. Jt Desanti Bilingue Lcc Bastia - Bastia
8	Mme	BALDI	Laëtitia	Directrice	École prim. Vescovato Village - Vescovato
9	Mme	DESIDERI	Florence	Ens. référente	Circo. D'IEN de Bastia Cap Nebbiu - Bastia
10	M.	CASALE	Didier	Directeur	École prim. Patrimonio Lcc - Patrimonio



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

Première organisation syndicale dans le 1er degré, le SNUipp-FSU c'est plus de 50 000 syndiqués et 1 000 délégués du personnel. Au sein de sa fédération la FSU, le SNUipp revendique, négocie, mobilise. Il défend tout ce qui concourt à améliorer la situation des personnels, titulaires ou non, bilingues ou standards, œuvre pour la qualité du service public d'Éducation et la réussite des élèves. En tant qu'élus, nous défendons les droits collectifs, nouveaux ou existants, comme chaque situation individuelle, en ayant chevillées au corps les valeurs d'équité et de transparence. Voter et faire voter pour le SNUipp-FSU, c'est renforcer les délégués du personnel, enseignants de terrain, dans leurs actions au quotidien pour vous accompagner.

Voter pour le SNUipp-FSU c'est voter pour

UN SYNDICAT DE TERRAIN

Les élus qui vous représentent sont avant tout des enseignants, partageant le même quotidien que vous. Nos conditions de travail sont indissociables des enjeux de réussite des élèves. Aussi le SNUipp-FSU organise des réunions syndicales ouvertes à toutes et à tous permettant d'échanger et de bâtir nos revendications. Il entretient le lien entre la recherche et l'école.

UN SYNDICAT EXPERT

Le SNUipp-FSU est le seul syndicat à siéger, dans toutes les instances, partout, aux niveaux départemental, académique et national. Forts de leur expertise, les élus accompagnent et défendent les dossiers individuels et collectifs concernant la mobilité, le déroulement de carrière, la carte scolaire, les conditions de travail, la formation, l'action sociale...

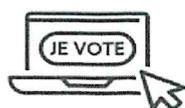
UN SYNDICAT QUI LUTTE

Le SNUipp-FSU privilégie le dialogue et initie des mobilisations dès que le rapport de force est nécessaire comme le 13 janvier 2022. Durant la crise sanitaire, le SNUipp-FSU a mis en lumière les incohérences et a revendiqué des vraies protections. Avec la FSU, le SNUipp-FSU est partie prenante des mobilisations sociétales : réforme des retraites, droits des citoyens, égalité femmes/hommes...

UN SYNDICAT QUI CHANGE L'ÉCOLE

Le SNUipp-FSU réclame une transformation de l'école passant par un plan d'urgence : plus aucune classe à plus de 22 élèves, des moyens pour travailler autrement (direction, remplacement, AESH), des équipes de RASED au complet présentes partout...

Le SNUipp-FSU revendique un dégel du point d'indice et son augmentation de 10 % et une revalorisation immédiate de 300 €. Une école mieux dotée s'appuyant sur l'expertise des enseignants.

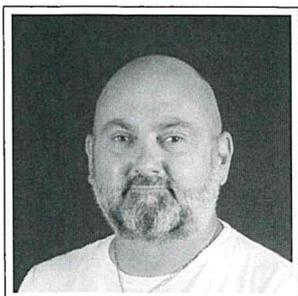


Du 1^{er} au 8 décembre,
▶ FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ◀
avec le SNUipp-FSU



SUR LE TERRAIN

Les élu-es et militant-es du SNUipp-FSU travaillent à vos côtés dans les écoles et les établissements, partageant votre quotidien. Le SNUipp-FSU construit les mobilisations avec les personnels et porte leurs revendications.



MINEO
Fabien
Adjoint maternelle LCC
Lucciana



GRIMALDI
Catherine
Adjointe élémentaire
Bastia



MICAELLI
Santa
Adjointe élémentaire LCC
Bastia



ZAMMATARO
Sabrina
Adjointe élémentaire LCC
Lucciana



GIOVANNONI
Eloïse
Adjointe élémentaire LCC
Lucciana



GIROLAMI
Delphine
Adjointe élémentaire LCC
Bastia



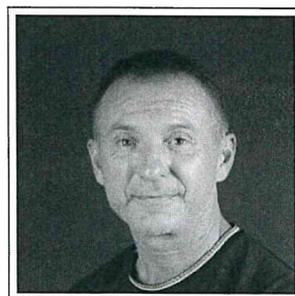
RIU
Florence
Directrice élémentaire
Bastia



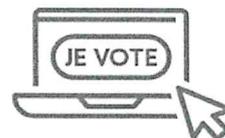
BALDI
Laetitia
Directrice primaire LCC
Vescovato



DESIDERI
Florence
Enseignante référente
Bastia



CASALE
Didier
Directeur primaire LCC
Patrimonio



Du 1^{er} au 8 décembre,
FAISONS ENTENDRE
NOTRE VOIX



**Élection à la commission administrative paritaire départementale
De HAUTE-CORSE (720)**
CAPD unique commune aux corps des **professeurs des écoles** et des **instituteurs**
Élections professionnelles 2022
5 titulaires - 5 suppléants



Liste présentée par le SNALC

Syndicat national des lycées, collèges, écoles et du supérieur

1	Mme QUERCI Isabelle	PROFESSEUR DES ECOLES	Ecole maternelle Lustincone, ALERIA
2	Mme VALERO Chrystelle	PROFESSEUR DES ECOLES	Ecole élémentaire de Prunelli Di Fiumorbu, PRUNELLI DI FIUMORBU
3	Mme LECERF Alexandra	PROFESSEUR DES ECOLES	Ecole élémentaire Sandreschi bilingue LCC, CORTE
4	Mme CHIARELLI Marie-Dominique	PROFESSEUR DES ECOLES	Ecole élémentaire Furiani II "u Principellu" bilingue LCC, FURIANI
5	Mme MORENO Valérie	PROFESSEUR DES ECOLES	Segpa du collège Pascal Paoli, CORTE
6	M. VILLECHENAUD Nicolas	PROFESSEUR DES ECOLES	Brigade-RAD école de Casamozza, LUCCIANA
7	Mme PEDINIELLI Laura-Maria	PROFESSEUR DES ECOLES	Ecole primaire Venaco bilingue LCC, VENACO
8	Mme WOERNER Vanessa	PROFESSEUR DES ECOLES	Ecole "u bel fiuritu" Arena Vescovato, VESCOVATO
9	Mme SANTELLI Sonia	PROFESSEUR DES ECOLES	Ecole élémentaire de Prunelli Di Fiumorbu, PRUNELLI DI FIUMORBU
10	Mme DONATI Anna-Livia	PROFESSEUR DES ECOLES	Ecole primaire Omessa Francardo bilingue LCC, OMESSA

snalc

de l'école au supérieur



PROFESSEURS DES ÉCOLES

Le SNALC revendique

Des salaires décents : parce que nous le valons bien !

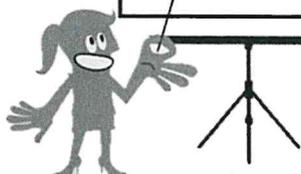
Une protection et une sécurité effectives : nous refusons d'exercer dans la peur !

Une carrière flexible : nous devons avoir plus de latitude !

Des conditions d'enseignement acceptables : parce qu'on n'en peut plus !

Le bien-être de tous : notre santé physique et mentale n'est pas une option !

CE N'EST PLUS NÉGOCIABLE.



POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 1^{er} au 8 décembre 2022

snalc

de l'école au supérieur



PROFESSEURS DES ÉCOLES

Le SNALC revendique

DES SALAIRES DÉCENTS : PARCE QUE NOUS LE VALONS BIEN !

Avant d'envisager de nous faire travailler plus, il faudrait déjà nous payer ce que l'on nous doit et ce, sans contrepartie. Un rattrapage de notre pouvoir d'achat est impératif. Mieux payée, notre profession sera mieux respectée et plus attractive.

- Revaloriser TOUS les échelons de la carrière
- Rémunérer en heures supplémentaires tout dépassement des ORS (dont les 108 heures)
- Payer tout déplacement professionnel pour toute réunion, animation, convocation, avec ordre de mission systématique
- Réviser le système des promotions asservissantes et iniques

DES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT ACCEPTABLES : PARCE QU'ON N'EN PEUT PLUS !

Les techniques managériales et comptables n'ont rien à faire à l'école.

- Limiter les effectifs dans toutes les classes pour gérer hétérogénéité, difficultés d'enseignement et de transmission des savoirs dans une école attentive à tous les élèves
- Allouer plus de moyens et plus de personnels à la scolarisation des élèves en inclusion : la bienveillance tant rabâchée a créé de trop nombreuses situations de maltraitance scolaire
- Réhabiliter l'enseignement spécialisé avec des enseignants spécialisés ET des établissements spécialisés indispensables
- Faire confiance : mettre un terme à la suspicion, aux intrusions et pressions permanentes (évaluations d'école, coéducation, entraves à la liberté pédagogique)

UNE PROTECTION ET UNE SÉCURITÉ EFFECTIVES : NOUS REFUSONS D'EXERCER DANS LA PEUR !

Nous devons être accompagnés, défendus, soutenus par notre hiérarchie. Notre institution a le devoir de nous protéger.

- Prendre au sérieux tout appel au secours : élève perturbateur, dangereux, agressions, harcèlement, ...
- Appliquer les textes existants : dépôts de plainte, outrages à agents, une réelle protection fonctionnelle
- En finir avec la présomption de culpabilité : la parole de l'enseignant doit être un préalable irréfutable
- Mettre un terme au « pas de vague » : accompagnement et soutien hiérarchiques

UNE CARRIÈRE FLEXIBLE : NOUS DEVONS AVOIR PLUS DE LATITUDE !

Les carrières ne sont plus toutes tracées. Nous devons pouvoir facilement évoluer, muter, voire changer d'orientation professionnelle, selon notre situation individuelle.

- Satisfaire plus largement les demandes de disponibilité, temps partiel, congés de formation et ruptures conventionnelles
- Améliorer les passerelles vers d'autres ministères et d'autres fonctions publiques
- Faciliter la mobilité géographique interdépartementale pour éviter démissions et abandons de postes
- Reconnaître la pénibilité psychologique de notre métier : aménager et adapter les fins de carrière et accorder aux PE le départ à la retraite en cours d'année scolaire

LE BIEN-ÊTRE DE TOUS : NOTRE SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE N'EST PAS UNE OPTION !

La réussite de nos élèves passe par notre bien-être. Nous en avons plus qu'assez des promesses, des déclarations médiatiques hypocrites. Déconsidération, déshumanisation, perte de sens : risques psychosociaux et burn-out se multiplient car nous ne pouvons pallier tous les manques de notre institution.

- Mettre les moyens dans une réelle médecine de prévention
- Respecter nos ORS : 24 heures hebdomadaires + les 108 heures sans dépassement
- Respecter notre vie personnelle et le droit à la déconnexion : instaurer notamment un délai minimal pour toute convocation ou réunion institutionnelle
- En finir avec les abus de tous ordres, ajouts de missions pas forcément éducatives, injonctions changeantes et parfois contradictoires. Nos horaires de travail ne sont pas extensibles, au bon vouloir des parents ou de l'institution.

ELECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DEPARTEMENTALE DES INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DES ECOLES DE HAUTE-CORSE

Elections professionnelles 2022

5 titulaires, 5 suppléants

Liste présentée par la Fédération Nationale de l'Enseignement, de la
Culture et de la Formation Professionnelle - FORCE OUVRIERE



-
1. **Mme ROCCA Stephan, PE, école de Feliceto**
 2. **Mme CERTAIN Mélina, PE, école primaire Simone Peretti, Biguglia**
 3. **Mme BAILLEUL Pauline, PE, école élémentaire Bariani, Calvi**
 4. **Mme AGOSTINI Emilie, PE, école de Monticello**
 5. **Mme GIUNTINI Laetitia, PE, école élémentaire Balestrini, Calenzana**
 6. **Mme GUILLOT Pascale, PE, école élémentaire de Ghisonaccia**
 7. **M. RANCOULE Jean-Michel, PE, école de Lumio**
 8. **Mme PISTORESI Sylvia, PE, école maternelle Lustincone, Aleria**
 9. **Mme CABOURG Annabelle, PE, école élémentaire Balestrini, Calenzana**
 10. **Mme QUERCI Anne, PE, école maternelle Ventiseri Travo, Ventiseri**

9 femmes, 1 homme

Voter FO c'est voter pour :

L'augmentation immédiate des salaires pour tous, sans contrepartie et sous forme indiciaire, à minima au niveau de l'inflation et l'ouverture de négociations pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans !

Le refus de tout report de l'âge de départ en retraite, de tout allongement de la durée de cotisation et le maintien de tous les régimes existants dont le code des pensions qui nous garantit une retraite calculée sur la base de 75% du traitement des 6 derniers mois !

L'abandon de toutes les mesures qui entendent détruire l'École publique, liquider notre statut et instaurer un management digne des entreprises privées dans les écoles : évaluations d'école, expérimentation marseillaise, loi Rilhac, accompagnement-PPCR !

Des créations de postes et le recrutement immédiat d'enseignants sous statut.
Recrutement de toutes les listes complémentaires, concours exceptionnels à Bac+3 !

■ Alors que l'inflation pourrait atteindre 8%, le gouvernement ne concède qu'une augmentation de 3,5% de la valeur du point d'indice, entérinant ainsi un effondrement inédit du pouvoir d'achat des enseignants. Le président Macron et le ministre Ndiaye annoncent une « revalorisation » limitée aux enseignants dans la première partie de leur carrière et conditionnée à des tâches supplémentaires pour les autres ! Inacceptable !

EN VOTANT FO VOUS EXIGEZ UNE AUGMENTATION IMMÉDIATE DES SALAIRES POUR TOUS !

■ Alors que le président Macron annonce une nouvelle réforme des retraites visant à repousser l'âge de départ et à remettre en cause notre régime de retraite, la confédération FO s'opposera fermement et appellera à la mobilisation contre toute réforme conduisant à réduire les droits à la retraite et à faire travailler plus longtemps pour en bénéficier.

EN VOTANT FO VOUS REFUSEZ TOUTE NOUVELLE CONTRE-RÉFORME DES RETRAITES !

■ Les postes manquent, les enseignants absents ne sont plus remplacés. Pire, dans certaines académies, il y a moins de lauréats que de places aux concours ! La seule réponse du ministre c'est le recours toujours plus massif aux contractuels ! La précarité ça suffit !

EN VOTANT FO VOUS EXIGEZ LE RECRUTEMENT DE PERSONNELS SOUS STATUT À HAUTEUR DES BESOINS !

■ Evaluations d'école, expérimentation Macron à Marseille, loi Rilhac, accompagnement-PPCR... participant de la même logique : mettre en concurrence

LE SERVICE PUBLIC A UNE HISTOIRE



**DONNONS-LUI
UN AVENIR !**

DU 1^{ER} AU 8
DECEMBRE
JE VOTE **FO** ÉLECTIONS
FONCTION
PUBLIQUE

L'ouverture de places à hauteur des besoins dans les établissements sociaux et médico-sociaux, un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH et l'abandon des PIAL qui diminuent les heures d'accompagnement dues aux élèves !

Le respect de nos droits en matière de mutations, de promotions, de temps partiels et l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique qui instaure le règne de l'arbitraire !

les écoles et les collègues, instaurer le management au sein de nos écoles, accentuer la territorialisation et l'influence des élus locaux et des « partenaires », transformer les directeurs en contremaîtres chargés d'appliquer des mesures inacceptables !

EN VOTANT FO VOUS EXIGEZ L'ABANDON DES MESURES QUI REMETTENT EN CAUSE NOTRE STATUT ET L'ÉCOLE PUBLIQUE !

■ Depuis la mise en œuvre de la loi de transformation de la Fonction publique qui a vidé les CAPD de leur substance, l'opacité règne dans les promotions et les affectations. Les inspecteurs d'académie ont les mains libres pour faire ce qu'ils veulent. Cela ne fait qu'amplifier à la litanie des remises en cause des droits des collègues : refus de mutations, de demandes de temps partiels...

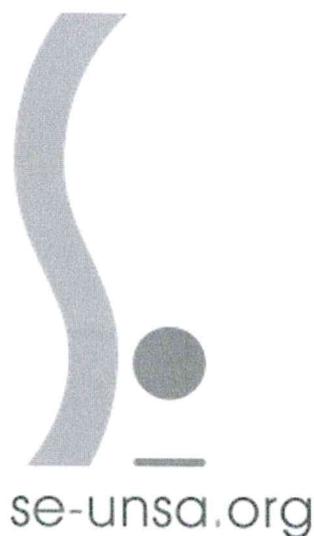
EN VOTANT FO VOUS EXIGEZ L'ABROGATION DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE ET LE RESPECT DES DROITS DES COLLÈGUES !

■ Quel enseignant n'a pas subi une situation difficile dans sa classe du fait du refus d'affectation d'un élève en situation de handicap dans un établissement social ou médico-social, du fait du manque d'AESH ? Ces situations inacceptables qui pénalisent tous les élèves (et en premier lieu les élèves en situation de handicap) et tous les personnels se multiplient ! Ça ne peut plus durer !

EN VOTANT FO VOUS EXIGEZ L'ARRÊT DE L'INCLUSION SYSTÉMATIQUE ET L'OUVERTURE DE PLACES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS !

Département de la Haute-Corse

Élections professionnelles 2022
5 TITULAIRES - 5 SUPPLÉANTS
Liste présentée par le SE-Unsa



1	Mme NICOLAI	Marie	Ecole élémentaire Pietranera San Martino Di Lota	San Martino Di Lota
2	Mme ANGELINI	Marie-Pierre	Ecole primaire Sisco	Sisco
3	M. MERLE	Serge	Ecole élémentaire Georges Charpack Bilingue Lcc	Bastia
4	Mme TELLE	Anne-Sophie	Ecole élémentaire Georges Charpack Bilingue Lcc	Bastia
5	Mme MARCHINI	Marie-Pierre	Ecole maternelle Arena Vescovato	Vescovato
6	Mme VUILLAMIER	Saveria	Ecole primaire Saint Pancrace Castellare Di Casinca	Castellare Di Casinca
7	Mme LUCCHETTI	Marie-Hélène	Ecole primaire Sisco	Sisco
8	Mme LEONI	Natacha	Ecole maternelle Folelli Penta Di Casinca	Penta Di Casinca
9	Mme LEPIDI	Véronique	Ecole élémentaire François Amadei	Bastia
10	M. GIUDICELLI	François	Circonscription inspection 1er degré Corte	Corte

Nombre de femmes et d'hommes : 8 femmes - 2 hommes.

CAPD
Haute-Corse



Au SE-Unsa

vos besoins sont nos priorités



L'UNSA, votre alliée du quotidien



Choisissez le syndicat

qui vous ressemble

**Défendre le Service public d'éducation
pour répondre à l'enjeu de la réussite de tous les élèves**

Parce que vous êtes unique, vous avez besoin d'un accompagnement personnalisé dans les moments clés de votre carrière.

Parce que votre métier est spécifique, vous avez besoin de représentants pour défendre vos statuts, vos conditions d'exercice et votre santé au travail.

Choisissez le SE-Unsa !

Avec le SE-Unsa, faites le choix d'un syndicat réactif, efficace et déterminé

Pour donner de la valeur à nos métiers :

- **Une hausse des rémunérations et l'amélioration des perspectives de carrières, une médecine du travail obligatoire, alléger les tâches administratives**
- **Une véritable reconnaissance du métier de Directeur**
- **Une vraie formation pour les jeunes enseignants**
- **Plus de personnel dans les réseaux d'aide et plus de moyens pour le handicap**
- **Plus de lisibilité pour le passage à la classe exceptionnelle, un rééquilibrage des deux viviers**
- **Une plus grande souplesse d'organisation dans les REP et REP+, tenir compte des choix des équipes pédagogiques**
- **Aucun collègue ne doit être lésé dans sa mobilité**

Du 1^{er} au 8 décembre

Je vote UNSA



L'UNSA, votre alliée du quotidien

